



Nous avons le chagrin de communiquer à nos lecteurs la triste nouvelle d'une indisposition sérieuse chez notre chroniqueur régulier, M. Léon Ledieu.

* * *

Le nouveau commandant en chef des milices canadiennes, le colonel Gascoigne, est arrivé pour prendre la direction de ses nouvelles troupes.

* * *

Mgr Satolli, d'une part, M. le consul italien à Montréal, Solimbergo, de l'autre, démentent catégoriquement la nouvelle absurde qui avait été lancée : que les catholiques du monde entier allaient organiser une souscription pour racheter Rome et en faire cadeau au Pape.

* * *

Comme nous le laissons entendre, dans notre dernière chronique, l'honorable M. Désiré Girouard, avocat du Barreau de Montréal et député fédéral de Jacques-Cartier, a été nommé juge de la Cour Suprême. Nous donnons ailleurs le portrait et la biographie, d'après les notes de la *Minerve*, de notre distingué compatriote.

* * *

Judi soir de la semaine dernière, Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et ses compagnons de voyage à travers le Nord-Ouest, M. le consul français Kleickowsky et l'honorable M. Royal, directeur de la *Minerve*, étaient l'objet d'une chaleureuse réception, à St-Boniface, Manitoba.

Au cours de sa réponse au discours de bienvenue de Mgr Langevin, l'honorable M. Chapleau a déclaré que la province de Québec ferait tout en son pouvoir pour faire restaurer à la minorité manitobaine ses droits méconnus.

* * *

Revue Politique et Parlementaire : Questions politiques sociales et législatives ; directeur : Marcel Fournier, agrégé des Facultés de droit, lauréat de l'Institut ; Armand Colin & Cie, éditeurs, 5, rue de Mézières, à Paris ; mensuelle, à 180 pages par livraison ; abonnement, union postale, un an, 25 francs.

Voilà une publication que nous recommandons chaleureusement à tous nos lecteurs : juristes, hommes politiques, économistes ou législateurs, qui aiment à se tenir au courant des plus récentes recherches et études faites par des personnages autorisés sur les importantes matières qui les concernent.

La chronologie politique, française et étrangère, qui occupe plusieurs pages de la revue et couvre tous les pays parlementaires du monde, est particulièrement intéressante.

Le Canada y trouve sa place.

Les articles : *Vie politique et parlementaire à l'étranger et Bibliographie*, dans la *Revue politique et parlementaire*, gagneront aussi les suffrages de tous les lecteurs sérieux.

* * *

PETITE POSTE EN FAMILLE.—*Lisette*, Montréal.—Bonne page, bien pensée et bien dite.

Aug. L., Saint-Zotique.—*L'Automne* est de mise et doit passer : accepté.

Brin d'herbe, Saint-Jean Deschaillons.—Bien venue, aimable collaboratrice ; l'épître-ouverte est assez bien tournée pour intéresser tout le public. Nous publierons.

Aimée Patrie, Edmunston.—Pardon, estimée collaboratrice ; elle prend son essor dès aujourd'hui dans le MONDE ILLUSTRÉ, la *Pauvre mouche*, à présent que son tour est venu. De même pour *Le retour* ; nous publierons avec plaisir.

P.-G. R., Lévis.—Reçu les photos ; publierons, et en agrions, du reste, selon votre désir.

Citoyens, si quelqu'un veut vous persuader que vous pouvez parvenir à la richesse et aux honneurs sans travailler, ans épargner, pendez-le : c'est un empoisonneur.

SAINT-ANTOINE DE PADOUE DE LA RIVIÈRE-DU-LOUP-EN-HAUT (*)

(LOUISEVILLE)

Samuel de Champlain remontant, en 1609, le lac Saint-Pierre fait mention d'une rivière qu'il nomme Sainte-Suzanne et qui est certainement la rivière du Loup.

Continuant notre route jusques à l'entrée du lac Saint-Pierre, écrit-il, qui est un pays fort plaifant et vny et traufferant le lac à 2. 3. et 4 brasses d'eau, lequel peut contenir de long 8. lieues, et de large 4. Du côté du nord nous veimes une rivière qui est fort agreable, qui va dans les terres 50. lieues ; et l'ay nommée fainete Suzanne.

Les Abénaquis, qui s'établirent à Saint-François dès le dix-septième siècle, appelaient la rivière du Loup *Ambomasie*—rivière croche—sans doute à cause des sinuosités de son cours.

On ne sait pas, d'une manière positive, pourquoi le nom de Rivière-du-Loup a supplanté celui de Sainte-Suzanne, donné par Champlain. La tradition, qui se trompe rarement, veut, cependant, que des loups marins aient été tués à son embouchure. Si tel était le cas, la substitution s'expliquerait facilement.

Le nom de "Rivière-du-Loup" figure pour la première fois dans un plan du fort Richelieu, dressé en 1666, puis sous le titre de concession accordée, le 3 de novembre 1672, au premier seigneur de l'endroit, le sieur de Manereuil.

Savoir faisons, lisons-nous dans cet acte de concession, qu'en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté, nous avons accordé, donné et concédé, accordons, donnons, et concédons par ces présentes, au sieur de Manereuil, une lieue de front sur deux lieues de profondeur, à prendre sur le lac Saint-Pierre, demye lieue au-dessus et demye au-dessous de la rivière du Loup, icelle comprise.

Cette seigneurie était sur la grande rivière du Loup.

Les Ursulines, des Trois-Rivières, obtiennent, le 13 d'octobre 1701, une concession de terre de trois quarts de lieue de front, sur le lac Saint-Pierre, voisine de la seigneurie du sieur de Manereuil, à l'est de celle de Joseph Petit dit Bruno, sieur de Maskinongé. Cette concession aux Ursulines des Trois-Rivières était arrosée par la petite rivière du Loup.

Le 6 de mars 1723, les Ursulines acquièrent la seigneurie du sieur Trottier dit de Beaulieu, seigneur de la grande rivière du Loup, et successeur du sieur de Manereuil. Elles se trouvèrent, par cette acquisition, en possession des deux seigneuries de la Rivière-du-Loup.

C'est vers l'année 1708 que Gédéon de Catalogne fit la carte cadastrale de la Rivière-du-Loup. On y voit les noms des premiers colons dont plusieurs ont encore des descendants dans la paroisse : Lamirande, Lamontagne, Grimard, Bellegrade, Lalongé, Lesage, Bonnefond, Papineau, Descoteaux, Saint-Armand, Laboutonnière, Bergeron, Labarre, Beaubien, Auger, etc., etc.

Le premier acte contenu dans les registres de la Rivière-du-Loup est le suivant, copié textuellement :

L'an mil sept cent quatorze, le 16e jour du mois de novembre est né Joseph Paillier fils de Charles Paillier maître charpentier et de Marie Françoise oger son épouse ; lequel a été légitimement baptisé par le Sr Oger Capne de milice, à cause du danger de mort où il paroissait estre ainsi que le d. Oger m'en a assuré, et le 19e jour du même mois, le d. enfant a été apporté à l'église ; je f. Augustin Quintal Recollet missionnaire, ay fait les cérémonies accoutumées dans

(*) Pour la distinguer de Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup-en-bas (Fraserville), sur la rive sud du Saint-Laurent à une trentaine de lieues de Québec.

le baptême, son parrain a esté pierre Bellegarde et sa marraine Catherine Oger de cette paroisse qui ont déclaré ne savoir écrire ny signer.

f. AUGUSTIN QUINTAL.

Bien que ce soit là le premier acte des registres de la paroisse, il est notoire que les pères Claude Moireau et Sixte LeTac ont fait des missions dès avant 1710.

Saint Antoine de Padoue appartenait à l'ordre de saint François de même que les Récollets. Ces derniers ont répandu dans le pays la dévotion à saint Antoine. Premiers missionnaires de la Rivière-du-Loup, les Récollets ne manquèrent pas de mettre la nouvelle paroisse sous le patronage de ce grand saint.

La première chapelle en bois a été bâtie du côté est, près de la grande rivière du Loup, à l'endroit communément appelé *La plaine croche*. Il est fait mention de cette chapelle dès 1710.

En 1724, les Ursulines de Trois-Rivières accordèrent à la fabrique une concession de terre de quatre arpents de front afin d'y ériger une église assez spacieuse pour répondre aux besoins de la population qui se développait avec rapidité. Cette église fut construite en pierre.

Comme le terrain donné par les Ursulines n'était pas au centre de la paroisse, en 1804 on reconstruisit l'église un mille plus au nord. C'est celle qui sert actuellement au culte.

Du commencement du dix-huitième siècle à 1786, Saint-Antoine de Padoue de la Rivière-du-Loup fut presque continuellement desservie par les Récollets. Les fils de saint François résidaient à Trois-Rivières et ils venaient à pied tous les dimanches, le long de la rive du Saint-Laurent et du lac Saint-Pierre, pour desservir la paroisse.

Les pères et les quelques prêtres séculiers qui desservirent la Rivière-du-Loup pendant ces quatre-vingt et quelques années sont Claude Moireau ; Sixte LeTac ; Joseph-Auguste Quintal, 1714 ; Chérubin Deniaux, 1716 ; Léonard Patry, 1723 ; François, 1727 ; Emmanuel, 1727 ; Salvien Boucher, 1728 ; Jean-Baptiste Lajus, 1733 ; Jean Matis (sulpicien), 1734 ; Charles Pocqueleau, 1735 ; Jacques-Maxime Chef-de-Ville de la Garenne, 1741 ; Mercier, 1744 ; Youville, 1748 ; Guay, 1749 ; Jean-Baptiste-Dominique Pétrimoult, 1757.

De 1786 à nos jours, quatre curés seulement se sont succédé à Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup. Ce sont MM. Laurent-Joseph Bertrand, 1786-1813 ; Jacques Lebourdais-dit-Lapierre, 1813-1855 ; Mgr Joachim Boucher, 1855-1890 ; J.-N. Tessier, curé actuel.

C'est en 1879 que la Rivière-du-Loup a été incorporée en ville sous le nom de Louiseville, en l'honneur de la princesse Louise, fille de la reine Victoria, à qui les citoyens de cette paroisse avaient présenté une adresse et un bouquet, lors de son passage au milieu d'eux, l'année précédente.

Pierre-Georges Roy

PAUVRE MOUCHE

Depuis quelque temps, je m'étais installée devant une grande feuille de papier blanc, attendant l'inspiration qui tardait à venir.

Mon imagination, distraite, suivait le vol capricieux d'une mouche qui prenait ses ébats autour de moi... Autour de moi, que dis-je ? l'audacieuse créature ne se gênait nullement de se poser sur mes bras, mes mains, ma figure...